

Québec, le 21 février 2006

M^{me} Lyne Martin
Chef de l'environnement
Administration portuaire de Montréal
Édifice du Port de Montréal
Cité du Havre, aile n^o 1
Montréal (Québec) H3C 3R5

Objet : Projet de construction de réservoirs additionnels d'entreposage de produits liquides dans Montréal-Est.

Madame,

À la suite de la première partie de l'audience publique tenue les 13, 14 et 15 février derniers sur le projet mentionné, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier, vous soumet les questions suivantes :

1. De quelle façon le Port de Montréal évalue les risques d'accidents technologiques (explosions et incendies de cargaison) liés au transport maritime, notamment au quai n^o 94 ?
2. Par quels moyens le Port de Montréal s'assure de la protection de la population environnante advenant un accident technologique majeur ? Au besoin, fournir les sections pertinentes du plan des mesures d'urgence du Port de Montréal.

Documents demandés lors de l'audience qui sont en attente de réception :

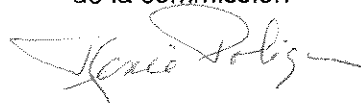
1. La politique et les mesures appliquées par le Port de Montréal relatives à la qualité de l'air.
2. La liste des terrains, incluant leur localisation, appartenant au Port de Montréal.

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 3 mars prochain, compte tenu de la deuxième partie de l'audience débutant le 13 mars prochain au même endroit que lors de la première partie.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Coordonnatrice du secrétariat
de la commission



Renée Poliquin